# Coopérer, construire des partenariats au service de l'école inclusive

Collectif des Sessad - Loire

Firminy, le 5 avril 2016

**Serge Thomazet**

ESPE université Blaise Pascal de Clermont Ferrand

http://acte.univ-bpclermont.fr/article132.html

## ADMISSIONS

Les inscriptions sont ouvertes à toute personne titulaire d'un diplôme : de niveau bac +3 pour le master 1 ; de niveau bac +4, pour le master 2 ou aux personnes ayant validé les acquis de leur expérience professionnelle.

L'inscription se déroule en trois étapes :

- Constitution d'un dossier de candidature sur le site internet de l'ESPE (www.espe-auvergne.fr) via le système de candidature CIELL. Si nécessaire, engagement dans une démarche de validation des acquis professionnels ou d'expérience parallèlement au dossier de candidature. Les préinscriptions, les proclamations et les confirmations se font par CIELL (envoi de courriels).
- Examen du dossier de candidature par les membres de la commission pédagogique du diplôme universitaire.
- Entretiens d'admission pour les candidats pré-sélectionnés.

## FRAIS DE FORMATION

- Coût de l'inscription : 256 euros (en 2014)
- Frais de formation en formation continue : 3000 euros ou tarif seuil 800 euros

Ces frais peuvent être pris en charge, en totalité ou en partie, dans le cadre d'un CIF ou d'un DIF, par l'employeur, la collectivité, le pôle emploi, la région ou d'autres organismes de financement.

## CONTACT

msbep@univ-bpclermont.fr

Responsable du diplôme :
Serge THOMAZET
Tél. : +33 (0)4.73.31.71.66

Directeur des études :
Frédéric BOISSONNET
Tél. : +33 (0)4.73.31.72.76
Frederic.BOISSONNET@univ-bpclermont.fr

Secrétariat
Maryse COULON
Service scolarité
Tél : +33 (0)4.73.31.71.71
Maryse.COULON@univ-bpclermont.fr

Service Formation Permanente
Université Blaise Pascal
36 avenue Jean Jaurès – CS 20001
63400 Chamalieres Cedex
formation.permanente@univ-bpclermont.fr
http://www.univ-bpclermont.fr/article173.html

**ESPE Clermont-Auvergne**
**Université Blaise Pascal**
36 avenue Jean-Jaurès
63407 Chamalières Cedex
Tél. : +33 (0)4.73.31.71.50
Fax : +33 (0)4.73.36.56.48

www.espe-auvergne.fr

# Plan

- L’ école inclusive n’est pas que de l’ « inclusion ».
- Pour construire l’école inclusive, la coopération est nécessaire.
- La coopération peut prendre différentes formes.
- Obstacles et facilitateurs du travail de coopération.

# L’école inclusive

- Un projet pour l’école

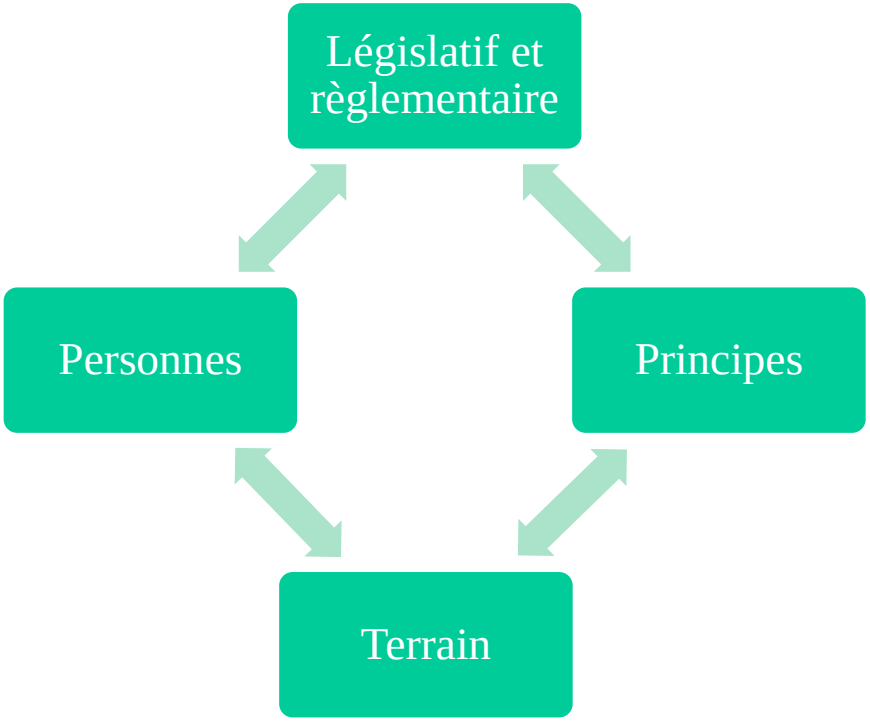

# Deux malentendus

- L’école inclusive ne se résume pas à l’inclusion
- L’école inclusive n’est pas réservée aux élèves handicapés

# L’école inclusive, un projet pour l’école

- Une école qui permet à chaque élève d’apprendre et d’avoir une scolarité réussie.

Une école adaptée

Une école ordinaire

# L’intégration scolaire

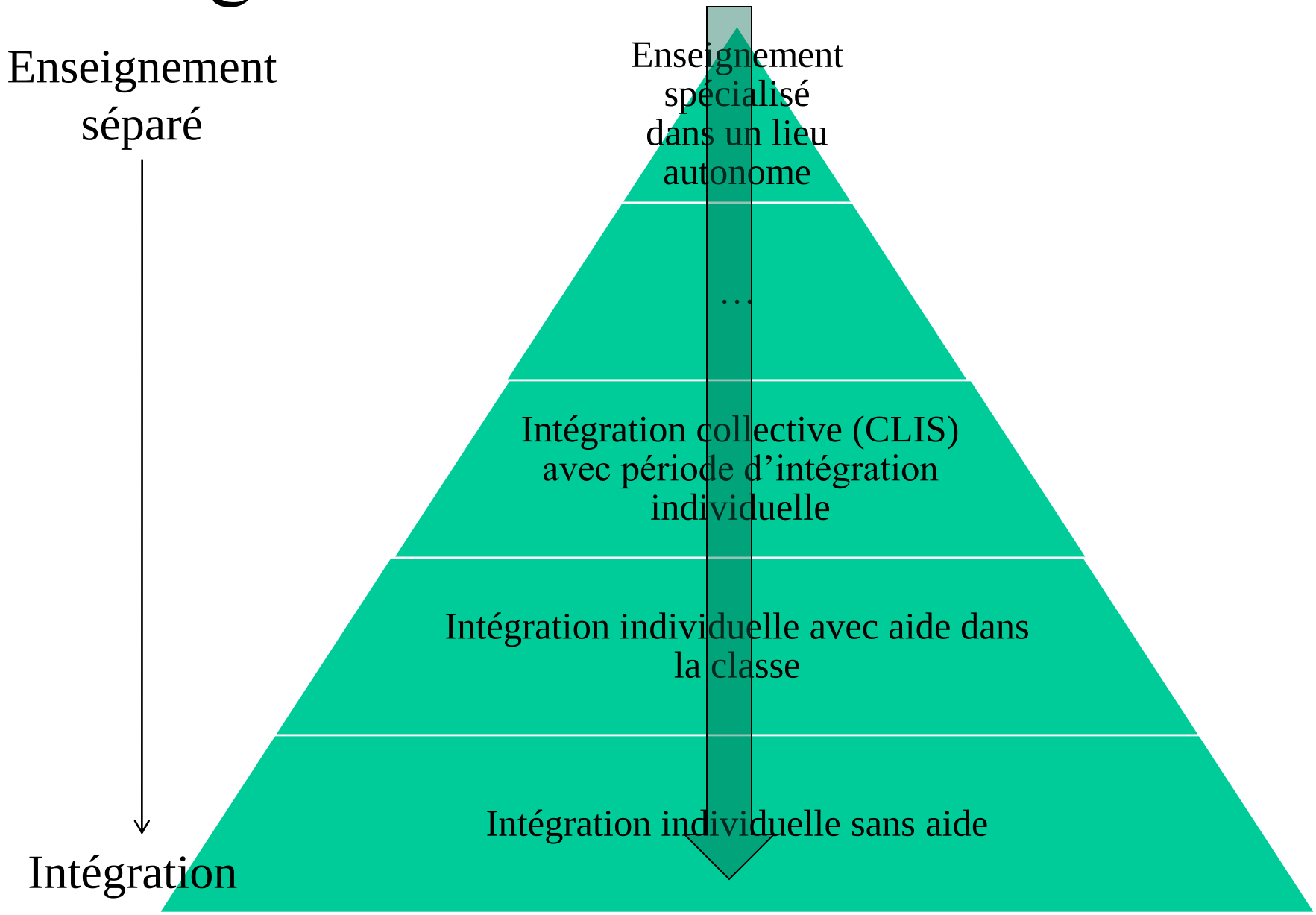

# L’école inclusive

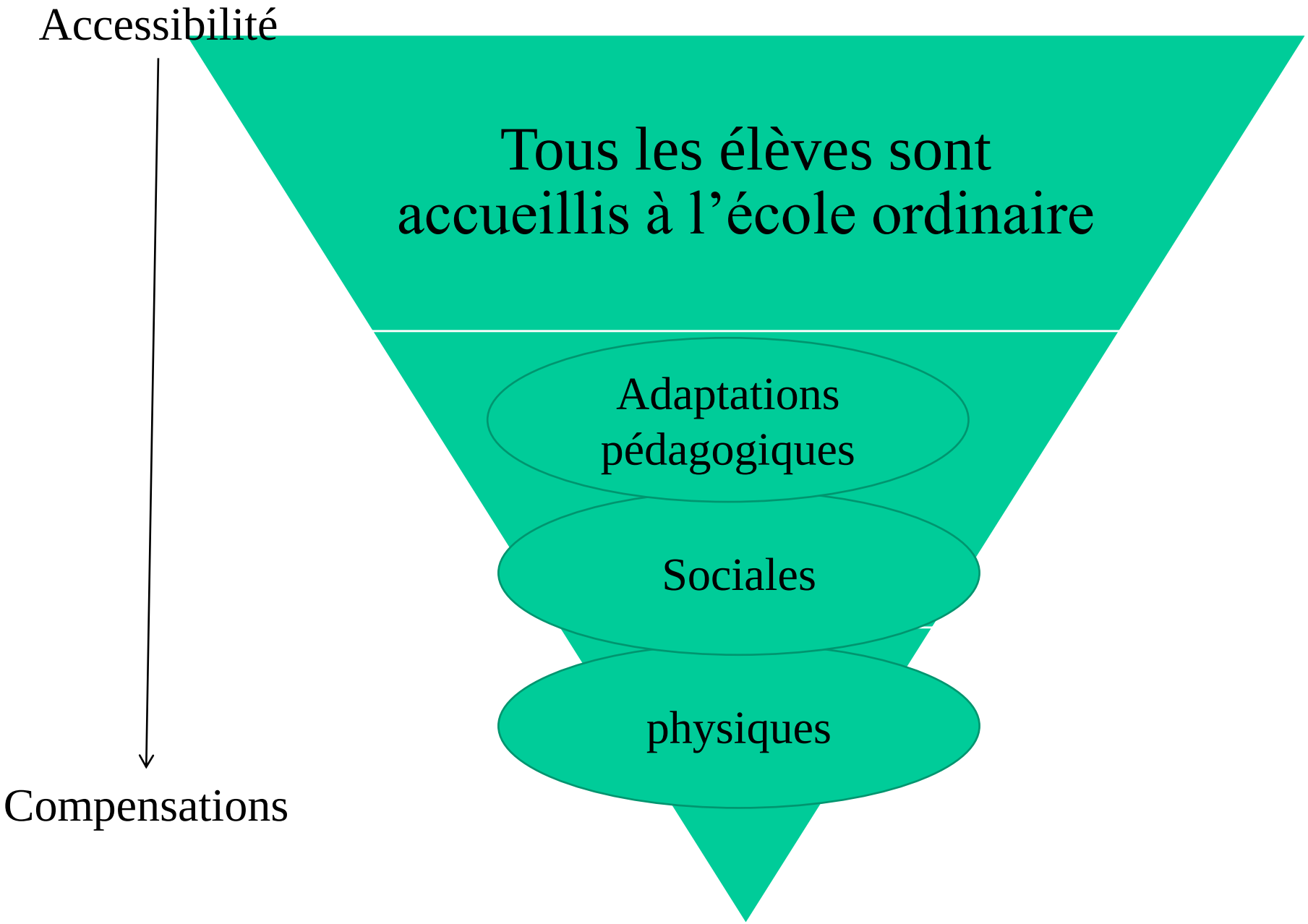

# Des changements de point de vue nécessaires à la construction de l'école inclusive

# De la protection à la participation

# De l’égalité à l’équité

# De la compensation à l'accessibilité

# L’évolution des points de vue génère des dilemmes

- De la protection à la participation
- De l’égalité à l’équité
- De la compensation à l’accessibilité

# Donner l'accès à l'école et aux enseignements à des élèves qui en sont actuellement privés

- L'école ne se mérite pas !

# L’école inclusive : un *idéel*

(Albéro, 2010 )

*« Un projet pour l’École qui, par des adaptations structurelles, organisationnelles et pédagogiques souhaite rendre possible, pour tous les élèves et quels que soient leurs besoins, une scolarité optimale en milieu ordinaire. »*

(Thomazet, Mérini, Gaime, 2014)

# Une école non handicapante

association enfant-aveugle

https://www.youtube.com/watch?v=vR

# Penser les réponses en fonction des *besoins éducatifs particuliers*

# L’école inclusive

- Un dispositif pour les élèves handicapés

- Un dispositif pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

# Créer des catégories de besoins éducatifs

Le Warnock report (1978) distinguait trois types de besoins éducatifs particuliers :

- les besoins d'aménagement pour accéder aux enseignements
- les besoins d'aménagement dans les programmes (contenus d'enseignement)
- les besoins d'attention particulière (difficultés émotionnelles ou comportementales)

# Une entrée par la compensation

**Compensation**

Fournir des aides à l'enfant pour lui permettre d'accéder à l'école

Transformer l'école pour permettre l'accès à tous

Accessibilité

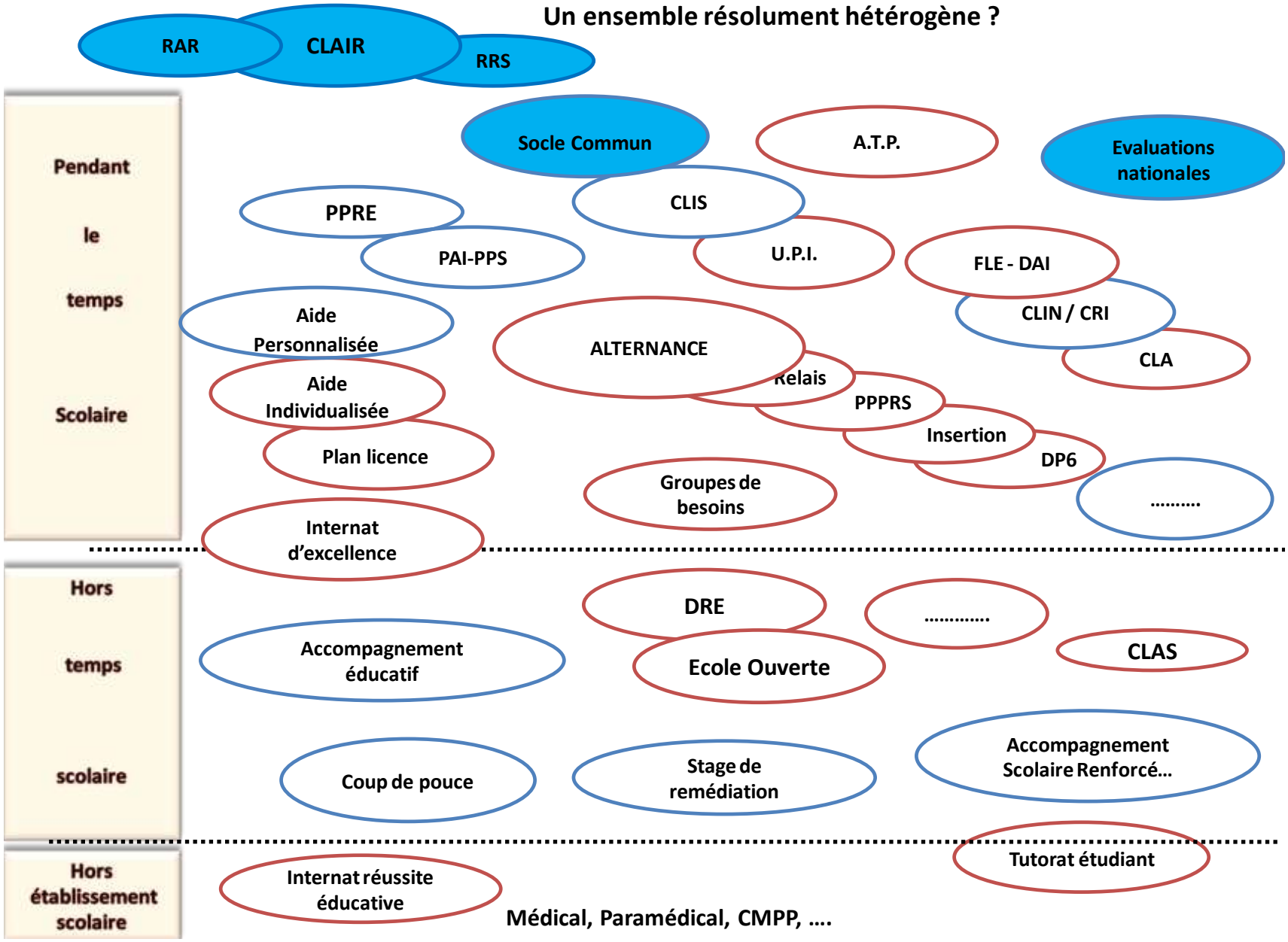


(Félix, Saujat & Combes, 2012)

# Une entrée par l'accessibilité

**Accessibilité**

Fournir des aides à l'enfant pour lui permettre d'accéder à l'école

Transformer l'école pour permettre l'accès à tous

Compensation

# L’école inclusive

- Un dispositif pour les élèves handicapés

- Un dispositif pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

- Un dispositif pour tous les élèves

# Développer le travail collectif est une nécessité

- Mais quel travail collectif ?

Conforter sa position, se rassurer

Prendre de l'information pour comprendre

Passer la main - déléguer

Échanger pour construire de nouvelles réponses

Travailler ensemble à résoudre les problèmes - partenariat

# Des mondes historiquement dissociés…

# Des mondes historiquement dissociés…

# …qui doivent se rapprocher pour permettre l'émergence de l'école inclusive

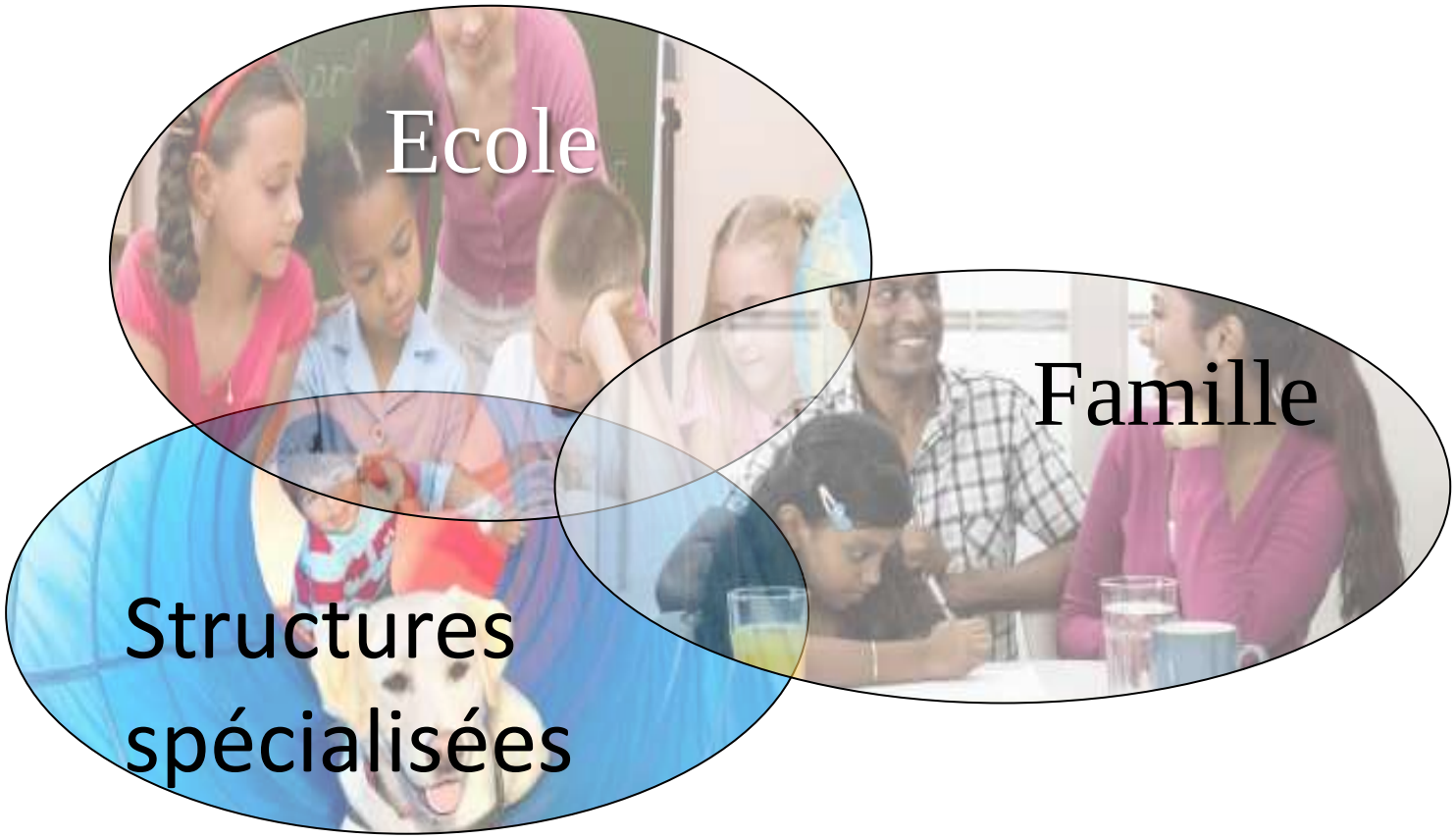

# …formant un espace d'inter-métier

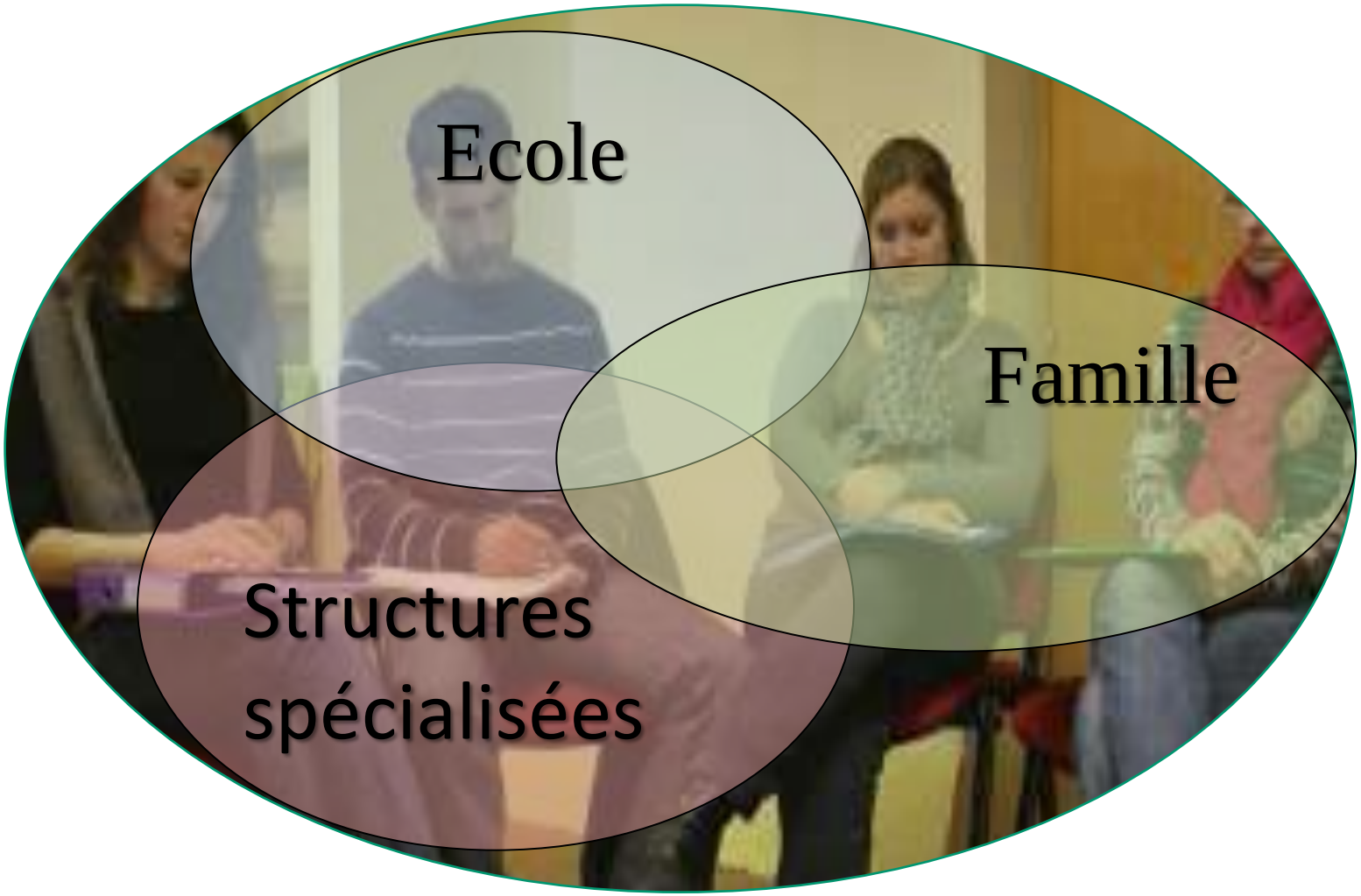

# Le rapprochement des métiers fait émerger des tensions

- Donner priorité à la classe, à l'enfant, à l'élève…
- Prendre en compte le temps de l'école, de l'enfant, des apprentissages, du soin

# Dilemmes de métiers et tensions entre métiers

| |
|---|
| Construire mon activité en continuité ou en rupture avec les autres professionnels |
| Se répartir le travail ou co-agir |
| Négocier un espace d'entente ou imposer mon point de vue |
| Se protéger en gardant son savoir et sa liberté d'agir ou apporter à l'espace commun |

# L'enseignant référent, un acteur de l'inter-métiers

- Créer les conditions du partenariat
  - Gérer les asymétries
  - Donner un objectif au travail collectif
  - Permettre la négociation

Le partenariat : une action commune négociée au service de la résolution d'un problème (Mérini, 1999)

# L’enseignant référent, un acteur de l’inter-métiers

- Faire vivre et évaluer le partenariat

# Conclusion

- C’est l’école qui est inclusive, pas la classe
- Permettre aux professionnels de faire leurs métiers
- Mettre en place des adaptations  structurelles, organisationnelles et pédagogiques : penser des réponses *scolaires*
  - L’école doit être son propre recours
- Des partenariats… et des professionnels du partenariat
- Une école inclusive dans une société inclusive

# Bibliographie


- Albero, B. (2010). De l'idéel au vécu: le dispositif confronté à ses pratiques. In B. Albero & N. Poteaux (Eds.), *Enjeux et dilemmes de l'autonomie. Une expérience d'autoformation à l'université. Etude de cas. (pp. 67-94). Paris: MSH.*
- Félix, C., Saujat, F., & Combes, C. (2012). Des élèves en difficulté aux dispositifs d'aide: une nouvelle organisation du travail enseignant. *Recherches en Éducation* (HSN°4), 19-30.
- Mérini, C. (1999). *Le partenariat en formation: de la modélisation à une application (2006, 2ème ed.). Paris: L'Harmattan.*
- Plaisance, E. (1999). l'éducation spéciale... ou comment les mots font les choses. *Éducation, 17(1), 49-61.*
- Thomazet, S. (2012). Du handicap aux besoins éducatifs particuliers. *Le Français Aujourd'hui, 177, 11-17.*
- Thomazet, S., Mérini, C., & Gaime, E. (2014). Travailler ensemble au service de tous les élèves. *Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation, 65, 69-80.*
- Thomazet, S., Mérini, C., & Gaime, E. (2014). Travailler ensemble au service de tous les élèves. *Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation, 65, 69-80.*
- Wolfensberger, W. (1991). *La Valorisation des Rôles Sociaux: Introduction à un concept de référence pour l'organisation des services. Genève: Editions des Deux Continents.*